



SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025



PARTIE 1 : CONTEXTE GÉNÉRAL

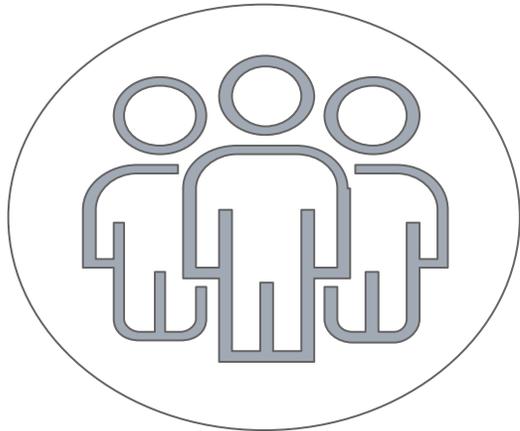
PARTIE 2 : ANALYSE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE SAINT ANDRÉ DE SANGONIS

PARTIE 3 : SITUATION FINANCIÈRE ET PROSPECTIVE DE LA COMMUNE DE SAINT ANDRÉ DE SANGONIS

13-02-2025

PARTIE 1: CONTEXTE GENERAL

SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS



- **INDICATEURS**
- **PROJET DE LOI DES FINANCES**
- **SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA VALLÉE DE L' HÉRAULT**

INDICATEURS

(sources INSEE, BDF, OCDE)

Projection Banque de France, arrêtée le 27 novembre 2024, sur la base des comptes nationaux du troisième trimestre 2024 publiée le 30 octobre et de l'estimation définitive de l'inflation IPCH (Indice des Prix à la Consommation Harmonisé) du mois d'octobre, publiée le 15 novembre, fondée sur les hypothèses techniques de l'Eurosystème arrêtées au 20 novembre 2024.

Les hypothèses budgétaires pour 2025 s'appuient sur le projet de loi de finances (PLF) initial du gouvernement présenté en Conseil des ministres le 10 octobre. Elles sont compatibles avec un déficit 2025 compris entre 5 % et 5,5 % du PIB.

Le contexte politique national – et donc budgétaire – est très incertain.

De ce fait, **les aléas sont orientés à la baisse** sur la croissance française, avec le risque de comportements plus attentistes des consommateurs et des investisseurs.

À ces aléas internes s'ajoutent les risques géopolitiques.

La guerre en Ukraine, la situation au Proche-Orient ou en mer Rouge constituent toujours des foyers d'instabilité pouvant aggraver les pressions sur les prix du pétrole et du gaz et les coûts du transport maritime, **induisant un aléa à la hausse sur l'inflation et à la baisse sur l'activité.**

En revanche, **une hausse de la production américaine d'hydrocarbures pèserait sur les prix de l'énergie et induirait un aléa à la baisse sur l'inflation et à la hausse sur l'activité.**

Enfin, toujours au niveau international, **un net relèvement des droits de douane aux États-Unis**, qui pourrait en outre déboucher sur des tensions commerciales généralisées, **pèserait vraisemblablement négativement sur l'activité en Europe et en France en particulier.**

La croissance resterait positive en 2025 mais diminuerait un peu, avant de gagner en vigueur en 2026.

L'activité serait stable au quatrième trimestre, sous l'effet d'un contrecoup négatif des Jeux olympiques et paralympiques sur l'activité, après leur impact positif sur la croissance au troisième trimestre 2024. **La croissance atteindrait ainsi 1,1 % sur l'ensemble de l'année 2024.**

En 2025, l'économie française continuerait de croître à un rythme assez faible, de l'ordre d'un quart de point par trimestre, soit 0,9 % en moyenne annuelle.

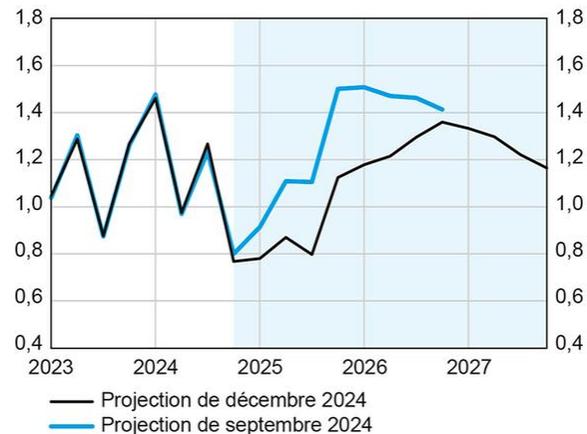
En 2026, la croissance annuelle rebondirait à 1,3 %, favorisée par la détente des conditions financières. Cette détente permettrait à l'investissement privé de contribuer de nouveau positivement à la croissance.

La consommation des ménages progresserait à un rythme plus soutenu qu'en 2025, stimulée par une baisse un peu plus marquée du taux d'épargne.

En 2027, la croissance annuelle serait proche de celle de 2026, mais le rythme trimestriel de croissance se normaliserait en cours d'année pour se rapprocher du rythme de croissance potentielle, avec une progression du PIB sur un an de 1,2 % fin 2027, contre 1,4 % fin 2026.

Croissance du PIB réel

(glissement annuel de séries trimestrielles, en %)



POINTS CLÉS DE LA PROJECTION FRANCE EN MOYENNE ANNUELLE

	2023	2024	2025	2026	2027
PIB réel	1,1	1,1	0,9	1,3	1,3
IPCH	5,7	2,4	1,6	1,7	1,9
IPCH hors énergie et alimentation	4,0	2,4	2,2	1,9	1,8
Taux de chômage (BIT, France entière, % population active)	7,3	7,4	7,8	7,8	7,4

Données corrigées des jours ouvrables. Taux de croissance annuel sauf indication contraire.

Sources : Insee pour 2023 (comptes nationaux trimestriels du 30 octobre 2024), projections Banque de France sur fond bleuté.

L'inflation totale s'inscrirait durablement sous le seuil des 2 %, tandis que l'inflation hors énergie et alimentation reculerait plus progressivement.

Sur l'ensemble de l'année 2024, l'inflation totale diminuerait nettement, passant de 3,0 % en glissement annuel au premier trimestre à 1,9 % au quatrième trimestre. Cette diminution proviendrait essentiellement de la dynamique baissière des prix des biens alimentaires et énergétiques.

De son côté, l'inflation sous-jacente serait plus persistante et s'établirait encore à 2,3 % au dernier trimestre 2024.

En 2025, l'inflation diminuerait de nouveau pour s'établir à 1,6 % en moyenne annuelle, après 2,4 % en 2024. Ce recul s'expliquerait en particulier par une inflation négative des prix de l'énergie (baisse des tarifs réglementés de vente de l'électricité en début d'année, prix du baril à 68 euros selon les hypothèses techniques tirées des marchés à terme, contre 76 euros en 2024).

L'inflation hors énergie et alimentation poursuivrait sa décrue à 2,2 %, après 2,4 % en 2024.

En 2026, l'inflation totale et l'inflation hors énergie et alimentation s'établiraient respectivement à 1,7 % et 1,9 %.

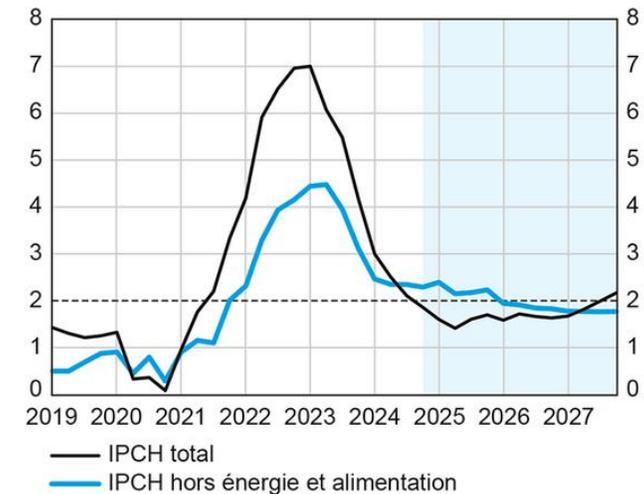
La légère progression de l'inflation en 2026 proviendrait d'une moindre baisse des prix de l'énergie et d'une légère accélération des prix de l'alimentation. L'inflation hors énergie et alimentation poursuivrait sa lente décrue.

Enfin, en 2027, l'inflation totale se situerait à 1,9 %, et l'inflation hors énergie et alimentation à 1,8 %.

Les prix des services continueraient à ralentir tout au long de l'année. À l'inverse, les prix de l'énergie accéléreraient temporairement en raison de l'extension à d'autres secteurs émetteurs du marché des permis d'émission de CO2.

IPCH et IPCH hors énergie et alimentation

(glissement annuel de séries trimestrielles, en %)



Note : IPCH, indice des prix à la consommation harmonisé.

Sources : Insee jusqu'au troisième trimestre 2024, projections Banque de France sur fond bleuté.

Des hausses de salaires nominaux supérieures à l'inflation

Le salaire mensuel de base (SMB), qui exclut les primes et les heures supplémentaires, a vu son rythme de croissance diminuer sous l'effet de revalorisations moins fréquentes du Smic et des hausses de salaires négociés moins importantes dans les accords de branche et d'entreprise. Ainsi, selon l'indicateur de la Banque de France calculé à partir des hausses des grilles salariales de plus de 350 branches, **les salaires négociés progresseraient de 2,7 % en glissement annuel au troisième trimestre 2024**, contre 4,8 % un an auparavant. Par ailleurs, les versements de primes de partage de la valeur (PPV) ont également diminué, de sorte que la hausse du salaire moyen par tête de fin 2023 à la mi-2024 a été inférieure à celle du SMB.

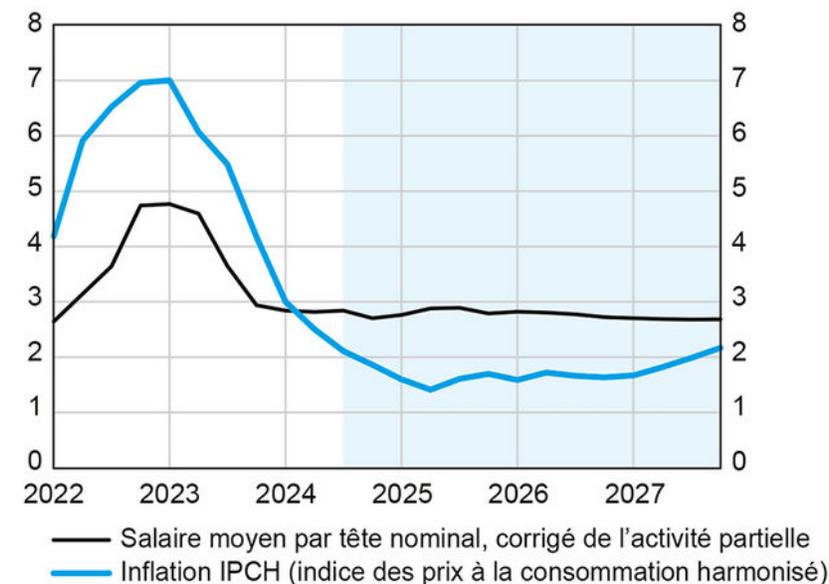
Le salaire moyen par tête a ainsi commencé à ralentir dans les branches marchandes à partir du second semestre 2023. Toutefois, **les salaires par tête augmentent plus rapidement que les prix depuis le deuxième trimestre 2024, une tendance qui se poursuivrait en prévision** (voir graphique).

La décrue plus forte qu'anticipé de l'inflation au second semestre 2024 conduit à réviser à la hausse la progression du salaire réel pour l'année en cours. **En 2025-2026, la progression des salaires nominaux se maintiendrait malgré le recul de l'inflation**, sous l'effet des gains de productivité induits par la résorption partielle des pertes de productivité temporaires observées par rapport à la tendance pré-Covid.

En 2027, la progression des salaires nominaux convergerait vers un glissement annuel proche de 2,7 %, en cohérence avec les prévisions d'inflation et de gains de productivité.

Croissance du salaire moyen par tête dans le secteur marchand et inflation

(glissement annuel de séries trimestrielles, en %)



Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2024 pour le salaire moyen par tête, projections Banque de France sur fond bleuté.

Le taux de chômage progresserait de façon temporaire en 2025 et 2026, avant de redescendre en 2027

Selon les derniers indicateurs conjoncturels, le marché du travail montre des signes de fléchissement, après avoir été étonnamment dynamique depuis la pandémie (1,1 million de créations nettes d'emplois depuis fin 2019).

Les enquêtes de conjoncture vont également dans le sens d'un moindre dynamisme de l'emploi :

L'emploi total se replierait ainsi à partir du quatrième trimestre 2024 et jusqu'à début 2026. Il serait affecté avec retard par le ralentissement de l'activité et par le rétablissement partiel des pertes de productivité observées depuis la période Covid.

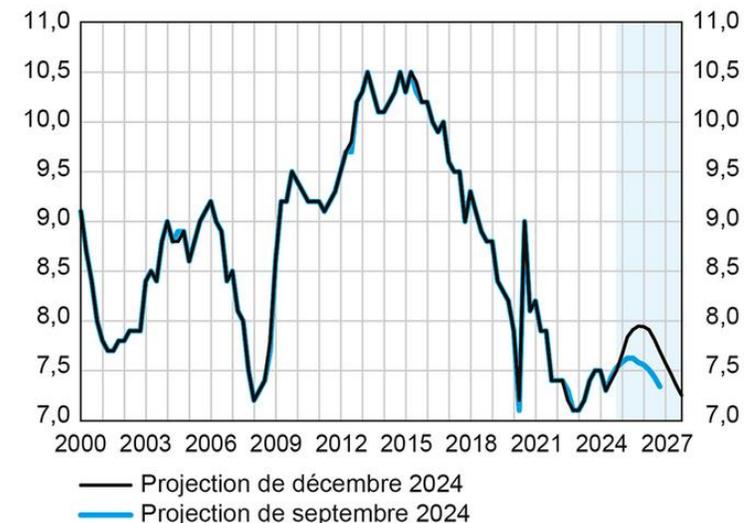
La fin progressive des phénomènes de rétention de main-d'œuvre observés dans certains secteurs, comme celui des matériels de transport, contribuerait à un rebond des gains de productivité. Cependant, la plus grosse partie des pertes de productivité s'expliquant par des facteurs plus durables (augmentation passée des contrats d'apprentissage et autres effets de composition de la main-d'œuvre), ce rattrapage ne serait que partiel.

Cette projection d'emploi tient compte des mesures de diminution de la prime à l'apprentissage et de la baisse des exonérations de cotisations sociales prévues par les textes budgétaires initiaux.

Le taux de chômage est donc révisé à la hausse (voir graphique). Il **atteindrait un niveau de 7,8 % en moyenne annuelle en 2025 et en 2026**, avant de repartir à la baisse **pour s'établir à 7,4 % en 2027**, en raison d'une reprise plus franche de l'activité d'une part.

Taux de chômage

(au sens du BIT, en % de la population active, France entière)



Sources : Insee jusqu'au troisième trimestre 2024, projections Banque de France sur fond bleuté.

Le déficit 2025 pourrait se situer entre 5 % et 5 ½ % du PIB, après 6,1 % en 2024

En 2024, le solde public devrait atteindre – 6,1 % du PIB, après – 5,5 % en 2023. Cette nouvelle dégradation de la situation budgétaire résulterait à la fois de prélèvements obligatoires moins dynamiques que le PIB, du fait notamment de la composition de la croissance (tirée par les exportations et la consommation publique), de dépenses primaires (hors crédit d'impôt) plus dynamiques que le PIB et d'une hausse de la charge d'intérêts en points de PIB.

La nouvelle loi de finances pour 2025, récemment adoptée, permet d'actualiser les hypothèses de finances publiques en réduisant autant que possible le ratio de déficit dans une fourchette comprise entre 5 % et 5,5 %.

Au-delà de 2025, la trajectoire du solde dépendra du déficit effectivement exécuté en 2025. Les hypothèses budgétaires retenues initialement impliquaient un ajustement structurel primaire de 0,4 point de PIB potentiel en 2026 et 2027, inférieur à celui du programme structurel de moyen terme (0,6 point en 2026 et 0,7 point en 2027) fondé sur des économies encore peu détaillées et donc non intégrées à cette projection. Cet ajustement pourrait être revu à la hausse du fait de la moindre consolidation réalisée en 2025.

Le ratio de dette sur PIB augmenterait donc sur tout l'horizon de prévision et s'élèverait à 117 points en 2027 (voir graphique).

En comparaison, ce ratio pour l'Eurosystème s'établirait à 89 points de dette sur PIB en 2027.

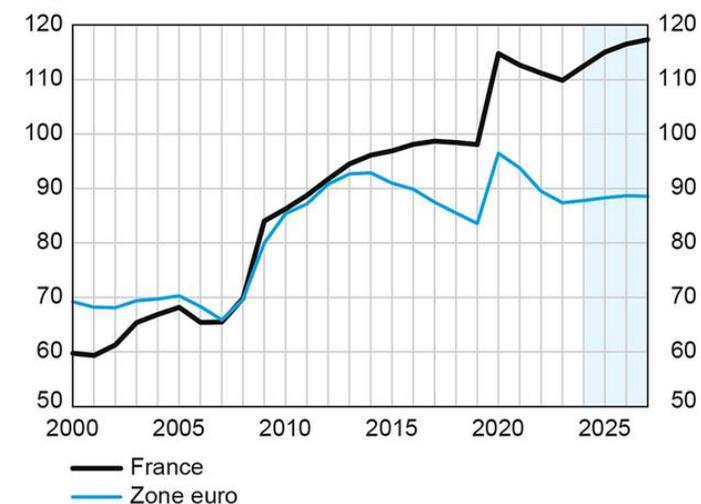
Le redressement budgétaire est nécessaire pour maîtriser la dette publique.

C'est l'équilibre primaire – hors charges d'intérêt – qui permet de stabiliser le ratio dette/PIB.

Pour la France, cet équilibre primaire correspondrait à un déficit total ramené à 3 % du PIB en 2029.

Dette publique en France et dans la zone €

(en % du PIB)



Sources : Insee et Eurostat jusqu'en 2023, projections Banque de France et Eurosystème sur fond bleuté.

LOI DE FINANCE 2025 : Principales dispositions

Plus 150 millions sur la DGF, prélevés sur la DSIL

L'effort demandé aux collectivités est de 2,2 milliards d'euros.

Le dispositif « Dilico » (« *Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales* »), est créé pour permettre d'économiser 1 milliard d'euros à l'Etat en 2025. D'après les calculs de la DGCL, ce dispositif devrait concerner 2 099 collectivités (calculé sur le potentiel financier et le revenu par habitant de la collectivité : indice supérieur à 110 % de l'indice national moyen).

Concernant la taxe foncière, après une **augmentation** de 7% en 2023 puis de 3,9 % en 2024, elle sera **de 1,7 % en 2025** (elle est indexée sur l'inflation).

Pour 2025, **le gel de la TVA et le maintien en l'état actuel du FCTVA** (en fonctionnement comme en investissement à 16,4 %) **sont confirmés**.

Du côté de **la DGF**, celle-ci **est augmentée de 150 millions d'euros**.

DSIL diminuée, DETR stabilisée, Fonds vert ré-abondé

La hausse de la péréquation de 290 M€ au total est constituée de **150 M€ sur la Dotation de Solidarité Rurale (DSR)** et **140 M€ sur la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU)**. Elle sera également financée par un prélèvement sur la dotation forfaitaire. Le financement des 150 millions d'euros supplémentaires de DGF provient d'une minoration des crédits de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Cependant, **le seuil de consultation des commissions DETR, passe de 100 000 euros à 50 000 euros**.

Le montant global du **Fonds Vert est en baisse** mais un **Fonds Territorial Climat doté de 200 millions d'euros est créé** comme une **enveloppe de 40 millions d'euros pour les collectivités touchées par les intempéries**.

DMTO et Versement Mobilité régional à 0,15 %

Les départements pourront bien relever le plafond des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) de 0,5 pts durant une période transitoire de 3 ans.

Le taux du versement mobilité (VM) sera réévalué à 0,15 % de la masse salariale des entreprises de plus de 11 salariés (+ 500 Mns d'€).

Évolution statutaire

Baisse de l'indemnisation des arrêts maladie des fonctionnaires (de 100 à 90 % du traitement).

Cotisations

Les cotisations à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) pour contribuer à éponger le déficit de celle-ci augmenteront de 3 points par an pendant 4 ans, soit 1,2 Mds €/an pour tous.



Le budget de la CCVH

Éléments de contexte

La vigilance demeure, mais la prospective réalisée permet de penser que **la réalisation des grands chantiers du mandat sera tenue** grâce à la poursuite des efforts sur la maîtrise d'évolution des dépenses et d'optimisation des recettes.

A ce stade, sur le seul budget principal, **le volume des dépenses d'équipements s'élève à 8,56 M€** (contre 10,2 au BP 2024) ce qui constitue un niveau soutenu d'investissement et nécessite **un besoin de financement nouveau de 6,1 M€**.

Le niveau optimal de dépenses d'équipements se situe entre 2 et 3 M€/an, ce qui impose une diminution des dépenses d'équipements au-delà de 2027, mais ce niveau exceptionnel pour un EPCI de cette strate de population est à mettre en perspective avec les investissements portés par les différents budgets annexes de la collectivité, lesquels concentrent une part importante des compétences portées par la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault.

Ainsi, ce sont **plus de 17 M€** qui **seront investis sur le territoire cette année** au travers les différents projets portés par la CCVH, que ce soit sur le budget principal ou les budgets annexes Gemapi, Eau et Assainissement ainsi que la compétence développement économique.

Dans les dépenses d'équipements sont compris les aides aux communes que ce soit au travers de fonds de concours directs ou versés aux acteurs du territoire.

La collectivité aura réalisé en 2023 plus de 17 M€ d'investissements au bénéfice des acteurs du territoire, dont 2,9 M€ d'aides aux communes sous formes de fonds de concours.

Les grandes masses budgétaires 2025 du budget principal

Résultat 2024 projeté (tous flux, en M€)

Le résultat de fonctionnement fin 2024 est évalué à un solde positif de + 1,3 M€, résultat qui viendra s'ajouter aux 10,56 M€ d'excédents antérieurs et permettra le financement des investissements ultérieurs du budget principal et des budgets annexes hors SPIC.

Les grandes masses budgétaires 2025 (flux réels, en M€)

Section de fonctionnement

Dépenses réelles de Fonctionnement :

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement est évaluée à + 17,21 % en 2025 par rapport au budget primitif 2024 (+10,80% par rapport au CFU2023). En volume, ces dépenses représentent 27,39 M€.

Evolution 2018-2025 des dépenses de fonctionnement : 27,39 M€

La hausse des dépenses de fonctionnement est évaluée à 10,42 % par rapport au compte financier unique 2023 et à +17,21 % par rapport au budget primitif 2024. Cette hausse importante par rapport à 2023 est justifiée notamment par l'augmentation du coût des achats et prestations liée à l'inflation + 4,9 % en 2023, le coût de l'énergie, et la revalorisation du point d'indice de la fonction publique territoriale.

Recettes réelles de Fonctionnement : 30,90 M€

Les recettes réelles de fonctionnement devraient augmenter de +7,21 % par rapport aux recettes réalisées en 2023 et + 4,44% par rapport au budget primitif 2024.

Les taux de fiscalité directe locale ne seront pas augmentés.

TAUX CCVH	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TAUX TH	12,99	12,99	12,99	12,99	12,99	15,00	15,00	15
TAUX FB	3,19	3,19	3,19	5,19	5,19	6,09	6,09	6.09
TAUX FNB	16,76	16,76	16,76	16,76	16,76	16,76	16,76	16.76
TAUX TEOM	17,03	17,03	17,03	17,61	17,61	17.91	18.71	18.71
TAUX CFE	38,71	38,71	38,71	38,71	38,71	38,71	38,71	38.71
BASES MINI.					Réeval.			

LA DETTE : STRUCTURE ET PERSPECTIVE

Evolution de l'encours de dettes depuis 5 ans (tous budgets)

La dette de la communauté s'élève à 50.350.665 € tous budgets confondus au 31 décembre 2024 pour 107 emprunts avec un taux actuariel de 3,03 % et une durée de vie résiduelle moyenne de 17 ans et 10 mois.

Le projet de budget intègre un programme d'investissement qui devrait s'équilibrer avec de nouveaux concours bancaires. L'emprunt prévisionnel du budget principal est de 6,1 M€. Sur ces bases, l'encours de dette projeté au 31 décembre 2024 sur le budget principal serait de 23,7 M€.

Répartition de l'encours de la dette par budget :

Budget	%	Montant
BUDGET PRINCIPAL	34,96 %	17 604 707,93
BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	26,23 %	13 209 240,33
BUDGET ANNEXE REGIE EAU POTABLE	24,57 %	12 372 327,96
BUDGET ANNEXE ZAC LA CROIX GIGNAC	8,23 %	4 143 038,77
BUDGET GEMAPI	2,37 %	1 192 338,07
BUDGET ANNEXE ZAE LA TOUR MONTARNAUD	2,10 %	1 057 145,85
Autres	1,53 %	771 866,50
TOTAL		50 350 665,41

LES DÉPENSES EN INVESTISSEMENTS PRÉVUES EN 2025

Budget Principal Dépenses réelles d'investissement : 10,56 M€

L'année 2025 sera, comme les années précédentes, une année de fort soutien de l'EPCI à l'investissement local.

Les dépenses d'investissement portées par le budget principal sont évaluées à 10.65 M€, réparties entre les dépenses d'équipements portées directement par l'EPCI (5,83 M€) et les subventions d'équipements versées en soutien à l'investissement local (2,69 M€) y compris les fonds de concours aux communes.

LES BUDGETS EAU, ASSAINISSEMENT ET GEMAPI

Depuis les transferts de compétences Eau et Assainissement au 1er janvier 2018, le prix de l'eau est unique pour l'ensemble des usagers de l'eau sur le territoire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault.

Depuis deux ans, le peu de précipitation entraîne une sécheresse et un niveau de nappes au plus bas ce qui a contraint à installer en urgence, l'implantation d'un réseau temporaire pour assurer l'alimentation en eau potable des communes de Popian et St Bauzille.

La sécheresse a aussi des effets sur la qualité de l'eau et l'interdiction de la consommation humaine de l'eau de la régie oblige à prévoir une station de filtration et traitement pour la commune de Saint André de Sangonis.

Dans ce contexte et compte tenu de l'importance des investissements à venir, **une évolution du prix de l'eau a été envisagée**. L'idée de cette évolution tarifaire est aussi d'inciter à la préservation de la ressource en proposant d'offrir la gratuité de 15 premiers m3 consommés.

Le prix de l'eau va donc augmenter de 6 % uniquement sur la part consommation, sans modifier le tarif de l'abonnement.

Par ailleurs, **la mise en place de la gratuité sur 15 m3 permet de limiter la hausse** pour les 2/3 des abonnés à l'eau qui consomment 100 m3 /an en moyenne. Cette augmentation va permettre la poursuite d'un PPI à 3 M€/an pour l'eau et 3 M€/an pour l'assainissement.

- Gratuité pour les 15 premiers m3

- Augmentation contenue à +2 % et uniquement sur la consommation, soit 0,5 cts/m3 (ou +2 € sur une facture moyenne de 120 m3 en 2025).

- Pas d'augmentation de l'abonnement.

- Même niveau d'investissement de 3 M€ en Eau pour de la recherche et sécurisation et

- 3 M€ en Assainissement pour la rénovation des stations et des réseaux.

- Augmentation du catalogue des prix de +2%.

- Augmentation de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC +2 %).

SCHEMA DE MUTUALISATION 2024 Composé de 9 services proposés aux communes qui gardent le libre choix d'y adhérer (ou pas) :

- **Service juridique (7 communes adhérentes dont SAINT ANDRÉ DE SANGONIS)**

Sa mission est d'apporter une expertise juridique sur une problématique de droit en vue d'aider les communes dans leurs prises de décision.

- **Observatoire fiscal (23 communes adhérentes dont SAINT ANDRÉ DE SANGONIS)**

Il vise à permettre un suivi analytique du tissu fiscal territorial annuel ainsi qu'une optimisation des bases fiscales pour un meilleur dynamisme.

- **Ingénierie en urbanisme (19 communes adhérentes dont SAINT ANDRÉ DE SANGONIS)**

Le service a pour but de développer une ingénierie de proximité en matière d'urbanisme, par l'intermédiaire d'une plateforme de services.

- **Assistance aux Marchés Publics (13 communes adhérentes dont SAINT ANDRÉ DE SANGONIS)**

Son rôle est d'apporter une expertise sur la sécurisation administrative et juridique des marchés publics.

- **Ingénierie financière (11 communes adhérentes)**

Il est destiné à partager la connaissance des dispositifs d'aide et de faciliter l'accès aux financements dont les financements européens.

- **Groupement de commandes (10 communes adhérentes dont SAINT ANDRÉ DE SANGONIS)**

Il permet aux communes justifiant de besoins communs de se regrouper au sein du processus d'achat dans le but de réaliser des économies.

- **Formation – Prévention (4 communes dont SAINT ANDRÉ DE SANGONIS)**

Il apporte une assistance technique aux communes en matière de formation et de mise en œuvre de la démarche de prévention, hygiène et sécurité.

- **Informatique (19 communes adhérentes dont SAINT ANDRÉ DE SANGONIS)**

Il améliore et rationalise les investissements dans les domaines informatiques et de télécommunications.

- **Opérations d'aménagement (20 communes adhérentes)**

Il met à disposition son assistance technique dans les domaines de la construction ou des infrastructures.



PARTIE 2:

ANALYSE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE ET PROFESSIONNELLE DE LA COMMUNE DE SAINT ANDRÉ DE SANGONIS

Source INSEE paru le 06/02/2025

LA COMMUNE DE SAINT ANDRÉ DE SANGONIS ET SA POPULATION

Sources INSEE 2021 et DGFIP 2022

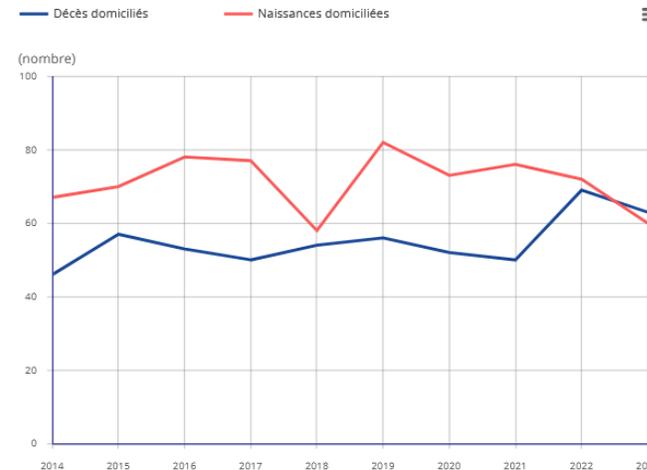
ÉVOLUTION ET DENSITÉ

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2010	2015	2021
Population	2 594	2 574	2 675	3 472	3 782	5 319	5 678	6 344
Densité moyenne (hab/km ²)	132,3	131,3	136,5	177,1	193,0	271,4	289,7	323,7

COMPOSITION PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

Âge	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	3 003	100,0	3 341	100,0
0 à 14 ans	664	22,1	668	20,0
15 à 29 ans	447	14,9	491	14,7
30 à 44 ans	621	20,7	666	19,9
45 à 59 ans	583	19,4	645	19,3
60 à 74 ans	477	15,9	534	16,0
75 à 89 ans	186	6,2	274	8,2
90 ans ou plus	26	0,9	63	1,9
0 à 19 ans	860	28,6	868	26,0
20 à 64 ans	1 637	54,5	1 793	53,7
65 ans ou plus	505	16,8	681	20,4

NAISSANCE ET DÉCÈS



POPULATION ACTUELLE

	2011	2016	2022
Population municipale	5 469	5 855	6 364
Population comptée à part	85	83	112
Population totale	5 554	5 938	6 476

CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DES PLUS DE 15 ANS

Catégorie socioprofessionnelle	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	4 144	100,0	4 420	100,0	5 062	100,0
Agriculteurs exploitants	64	1,5	30	0,7	35	0,7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	240	5,8	220	5,0	220	4,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	200	4,8	355	8,0	391	7,7
Professions intermédiaires	556	13,4	690	15,6	827	16,3
Employés	748	18,1	725	16,4	851	16,8
Ouvriers	544	13,1	550	12,4	571	11,3
Retraités	1 200	29,0	1 130	25,6	1 312	25,9
Autres personnes sans activité professionnelle	592	14,3	720	16,3	856	16,9

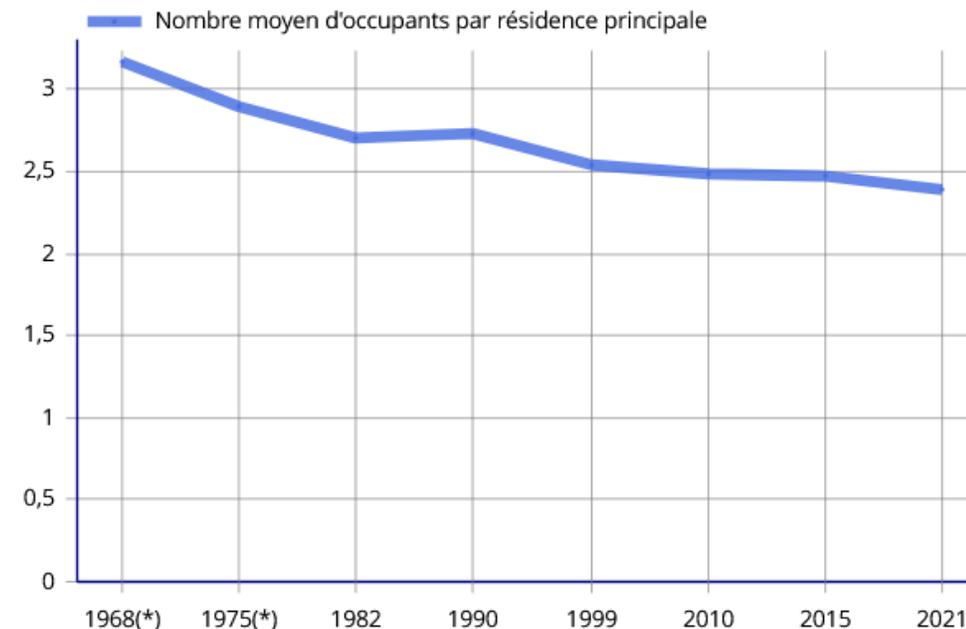
La population st andréenne évolue toujours, mais beaucoup moins vite que durant les dernières décennies (+ 0,55 %) et malgré le fait qu'en 2023, le solde naturel de la commune soit négatif.

La population reste cependant relativement jeune puisque 73,9 % des st andréen(ne)s a moins de 60 ans.

ÉVOLUTION ET COMPOSITION DES MÉNAGES

Type de ménages	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2010	%	2015	%	2021	%	2010	2015	2021
Ensemble	2 116	100,0	2 250	100,0	2 611	100,0	5 244	5 545	6 221
Ménages d'une personne	528	25,0	585	26,0	741	28,4	528	585	741
Hommes seuls	220	10,4	265	11,8	279	10,7	220	265	279
Femmes seules	308	14,6	320	14,2	462	17,7	308	320	462
Autres ménages sans famille	24	1,1	50	2,2	20	0,8	52	115	40
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	1 564	73,9	1 615	71,8	1 850	70,8	4 664	4 845	5 440
Un couple sans enfant	640	30,2	660	29,3	751	28,8	1 360	1 360	1 537
Un couple avec enfant(s)	712	33,6	765	34,0	817	31,3	2 736	3 015	3 151
Une famille monoparentale	212	10,0	190	8,4	281	10,8	568	470	752

ÉVOLUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES



COMPOSITION DES FAMILLES

Type de famille	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	1 600	100,0	1 630	100,0	1 879	100,0
Couples avec enfant(s)	716	44,8	765	46,9	827	44,0
Familles monoparentales	232	14,5	195	12,0	291	15,5
Hommes seuls avec enfant(s)	60	3,8	35	2,1	90	4,8
Femmes seules avec enfant(s)	172	10,8	160	9,8	201	10,7
Couples sans enfant	652	40,8	670	41,1	761	40,5

CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

Catégorie socioprofessionnelle	Nombre de ménages	%	Population des ménages	%
Ensemble	2 611	100,0	6 221	100,0
Agriculteurs exploitants	20	0,8	35	0,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	130	5,0	403	6,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	251	9,6	729	11,7
Professions intermédiaires	492	18,8	1 355	21,8
Employés	432	16,5	1 150	18,5
Ouvriers	381	14,6	1 065	17,1
Retraités	804	30,8	1 277	20,5
Autres personnes sans activité professionnelle	101	3,9	205	3,3

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS

Catégorie de logement	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2010	2015	2021
Ensemble	908	1 034	1 242	1 536	1 703	2 395	2 606	2 931
Résidences principales	806	876	987	1 250	1 472	2 111	2 258	2 615
Résidences secondaires et logements occasionnels	30	58	174	155	93	76	83	63
Logements vacants	72	100	81	131	138	208	265	253

TYPE DE LOGEMENTS

Catégorie ou type de logement	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	2 395	100,0	2 606	100,0	2 931	100,0
Résidences principales	2 111	88,1	2 258	86,6	2 615	89,2
Résidences secondaires et logements occasionnels	76	3,2	83	3,2	63	2,2
Logements vacants	208	8,7	265	10,2	253	8,6
<i>Maisons</i>	1 989	83,0	2 181	83,7	2 391	81,6
<i>Appartements</i>	405	16,9	420	16,1	536	18,3

RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE STATUT D'OCCUPATION

Statut d'occupation	2010		2015		2021			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	2 111	100,0	2 258	100,0	2 615	100,0	6 242	13,9
Propriétaire	1 456	69,0	1 553	68,8	1 816	69,4	4 514	17,2
Locataire	615	29,1	661	29,3	736	28,2	1 623	6,1
<i>dont d'un logement HLM loué vide</i>	70	3,3	81	3,6	151	5,8	369	7,9
Logé gratuitement	40	1,9	44	1,9	63	2,4	106	8,2

Le nombre de logement augmente toujours (+ 18 entre 2020 et 2021) bien que l'accession à la propriété marque le pas (+ 10 seulement entre 2020 et 2021).

Il s'agit presque en intégralité de résidences principales (+ 16) tandis que le nombre de résidences secondaires ou occasionnelles (0) et de logements vacants (+ 2) évolue pas ou peu.

POPULATION PAR TYPE D'ACTIVITÉ

Type d'activité	2010	2015	2021
Ensemble	3 285	3 375	3 826
Actifs en %	73,9	75,4	76,1
Actifs ayant un emploi en %	63,2	64,0	65,8
Chômeurs en %	10,7	11,4	10,3
Inactifs en %	26,1	24,6	23,9
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	6,8	9,0	9,0
Retraités ou préretraités en %	9,2	6,3	5,8
Autres inactifs en %	10,1	9,3	9,1

CHÔMAGE DES 15-64 ANS

Nombre de chômeurs et taux de chômage	2010	2015	2021
Nombre de chômeurs	352	384	395
Taux de chômage en %	14,5	15,1	13,5
Taux de chômage des 15 à 24 ans	39,5	48,7	33,7
Taux de chômage des 25 à 54 ans	11,7	12,4	11,6
Taux de chômage des 55 à 64 ans	11,8	12,6	12,4

ACTIVITÉ ET EMPLOI DE LA POPULATION DE 15 À 64 ANS

Sexe et âge	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	3 826	2 913	76,1	2 518	65,8
15 à 24 ans	633	240	37,9	159	25,2
25 à 54 ans	2 433	2 234	91,8	1 975	81,1
55 à 64 ans	760	439	57,8	385	50,6
Hommes	1 834	1 434	78,2	1 247	68,0
15 à 24 ans	312	124	39,7	75	24,0
25 à 54 ans	1 158	1 101	95,1	986	85,1
55 à 64 ans	363	209	57,6	186	51,2
Femmes	1 992	1 479	74,2	1 271	63,8
15 à 24 ans	320	116	36,2	84	26,3
25 à 54 ans	1 276	1 133	88,8	989	77,5
55 à 64 ans	396	230	58,0	198	50,1

La population augmente peu et le taux d'inactifs est stable.

Les plus touchés par l'inactivité restent les jeunes (15-24 ans dont font parti les étudiants) et les seniors (55-64 ans dont font parti les néo-retraités).

MÉNAGES FISCAUX

	2021
Nombre de ménages fiscaux	2 650
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	6 493
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	21 660
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	43

SALAIRE HORAIRE NET MOYEN EN EUROS PAR CATÉGORIE

	Ensemble	Femmes	Hommes
Ensemble	15,0	14,2	15,6
Cadres*	23,3	22,6	23,7
Professions intermédiaires	15,9	14,7	17,1
Employés	12,0	11,9	12,2
Ouvriers	12,6	11,6	12,7

TAUX DE PAUVRETÉ

	Taux en %
Ensemble	15
Propriétaire	11
Locataire	26

SALAIRE HORAIRE NET MOYEN EN EUROS PAR ÂGE

Âge	Ensemble	Femmes	Hommes
De 18 à 25 ans	10,9	10,7	11,0
De 26 à 50 ans	15,1	14,5	15,6
Plus de 50 ans	16,4	14,9	17,6

DÉCOMPOSITION DES REVENUS

	part en %
Ensemble	100,0
Revenus d'activité	74,9
dont salaires et traitements	65,8
dont indemnités de chômage	3,7
dont revenus des activités non salariées	5,4
Pensions, retraites et rentes	25,3
Revenus du patrimoine et autres revenus	6,3
Ensemble des prestations sociales	7,1
dont prestations familiales	2,9
dont minima sociaux	3,0
dont prestations logement	1,2
Impôts	-13,6

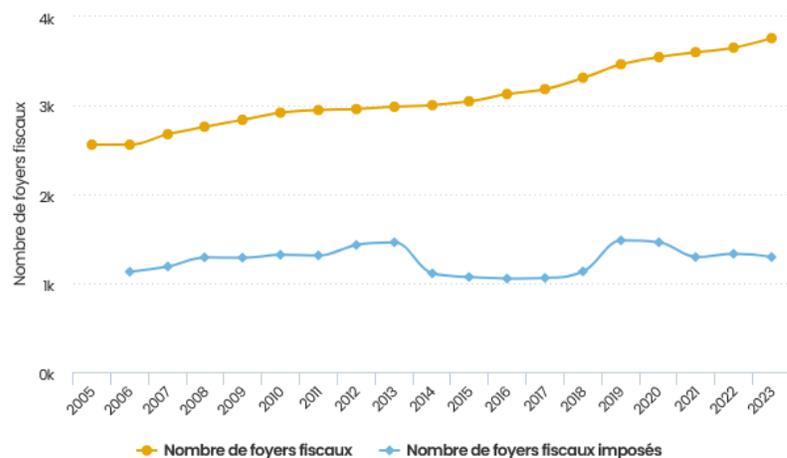
Le salaire horaire net moyen a augmenté de 3,45 % (passant de 14,50 à 15 €).

Ceux sont les employés (5,26 %) et les professions intermédiaires (+ 6 %) qui en ont le plus profité, et notamment les jeunes de 18-25 ans avec une augmentation de 9 % (passant de 10 à 10,9 €).

ÉVOLUTION DES FOYERS FISCAUX

(en 2023 source DGFIP)

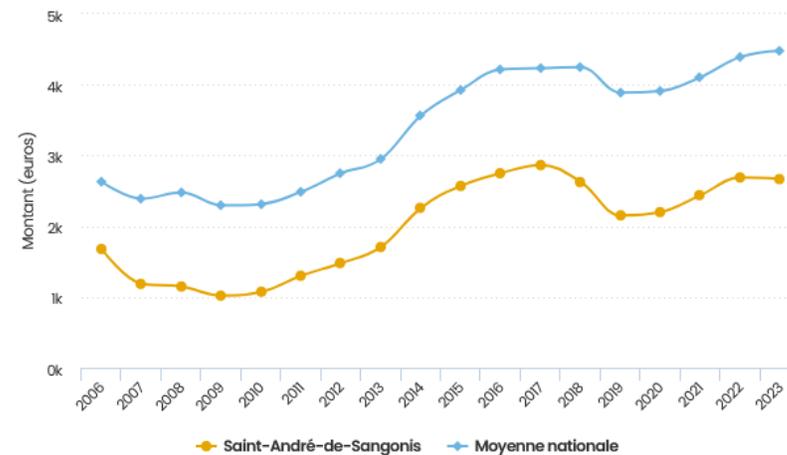
Evolution du nombre de foyers fiscaux (Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



ÉVOLUTION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

(en 2023 source DGFIP)

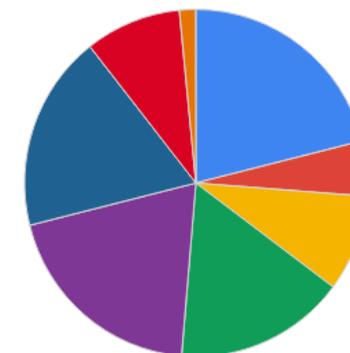
Evolution de l'impôt moyen sur le revenu (Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



RÉPARTITION PAR TRANCHES DE REVENUS

(en 2023 source DGFIP)

Répartition des foyers par tranches de revenus (source : JDN d'après ministère de l'Economie)



Impôt sur le revenu 2023	Saint-André-de-Sangonis	Moyenne des villes
Nombre de foyers fiscaux	3 759	1 160
Nombre de foyers fiscaux imposés	1 295	533

Impôt sur le revenu 2023	Saint-André-de-Sangonis	Moyenne nationale
Impôt sur le revenu net moyen par foyer imposé	2 667 €	4 481 €
Revenu fiscal de référence moyen par foyer	25 266 €	31 077 €

Tranches de revenus fiscaux en 2023	Nombre de foyers fiscaux	Part des foyers fiscaux (%)
Moins de 10 000 euros	793	2,10 %
De 10 000 à 12 000 euros	193	5,13 %
De 12 000 à 15 000 euros	338	8,99 %
De 15 000 à 20 000 euros	606	16,12 %
De 20 000 à 30 000 euros	742	19,74 %
De 30 000 à 50 000 euros	688	18,30 %
De 50 000 à 100 000 euros	341	9,07 %
Plus de 100 000 euros	58	1,54 %

Le nombre de foyers fiscaux augmente régulièrement tandis que le nombre de foyers imposés stagne.

Concernant l'impôt sur le revenu, le Revenu Fiscal de Référence moyen st andréen est inférieur de 18,70 % à la moyenne nationale.

L'Impôt sur le Revenu net moyen par foyer imposé à St André est, lui, inférieur de 40 % à la moyenne nationale.

ÉTABLISSEMENTS ACTIFS EMPLOYEURS FIN 2022

Secteur d'activité	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 salariés ou plus
Ensemble	169	100,0	16	129	24
Agriculture, sylviculture et pêche	11	6,5	1	10	0
Industrie	12	7,1	0	8	4
Construction	25	14,8	1	20	4
Commerce, transports, services divers	101	59,8	11	84	6
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	48	28,4	3	41	4
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	20	11,8	3	7	10

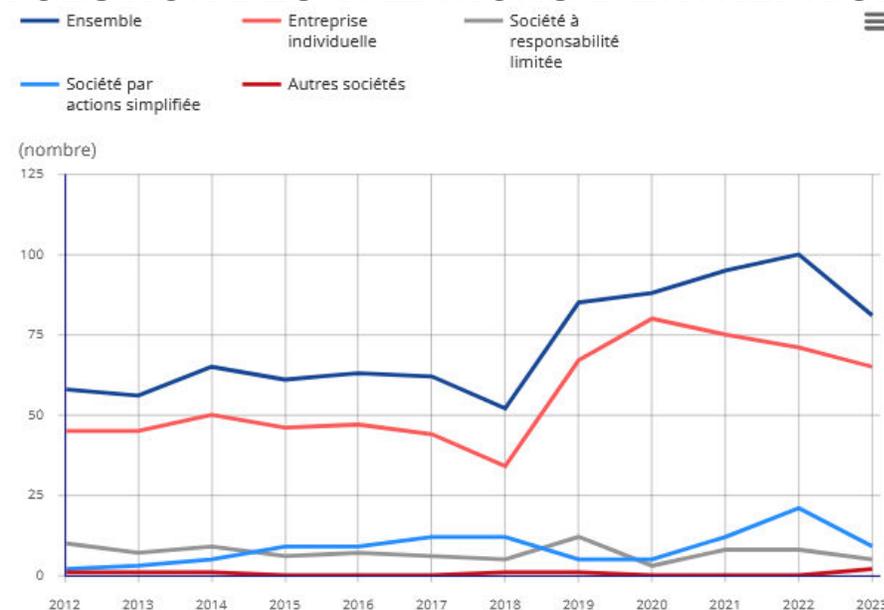
POSTES SALARIÉS PAR SECTEUR FIN 2022

Secteur d'activité	Total	%	1 à 9 salarié(s)	10 salariés ou plus
Ensemble	1 064	100,0	377	687
Agriculture, sylviculture et pêche	29	2,7	29	0
Industrie	95	8,9	30	65
Construction	123	11,6	63	60
Commerce, transports, services divers	336	31,6	234	102
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	212	19,9	138	74
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	481	45,2	21	460

PARTICULIERS EMPLOYEURS FIN 2022

Particuliers employeurs	Nombre	%
Ensemble	385	100,0
Employeurs d'assistantes maternelles	199	51,7
Employeurs d'autres salariés	186	48,3

ÉVOLUTION DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES



L'ensemble des créations d'entreprises marquent le pas en 2023 de manière conjoncturelle. Néanmoins, et pour 2022, on constate une augmentation sensible du nombre de particuliers employeurs (+ 20 %).



PARTIE 3 :

SITUATION FINANCIÈRE ET PROSPECTIVE DE LA COMMUNE DE SAINT ANDRÉ DE SANGONIS

PRODUITS	2020 Réalisé en €	2021 Réalisé en €	2022 Réalisé en €	2023 Réalisé en €	2024 Réalisé en €	2025 Prévision en €
Produit TH + TF + TFNB (cpte 7311)	2 853 891	3 023 103	3 267 171	3 602 701	3 789 949	3 852 000
FPIC (Fond de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales) (cpte 7322)	71 942	75 373	85 442	102 658	75 803	76 000
Droits de place	1 787	10 839	6 822	2 631	5 439	5 500
Taxe consommation électrique (Synd. mixte)	137 993	148 871	152 240	199 807	152 696	140 000
Droits de mutation	271 029	400 745	381 238	285 486	233 981	200 000
Attribution de compensation	109 888	112 024	109 857	102 620	105 447	105 447
Taxe sur les ordures ménagères	1 134	1 126	1 097	1 098	1 117	1 200
Produits des amendes (urb)			12 528	0	0	0
<u>TOTAL</u>	3 447 664	3 772 081	4 016 395	4 297 001	4 364 432	4 380 147

Par précaution, la prévision pour 2025 sera alignée sur le réalisé 2024.

Du fait de la hausse des bases fiscales, de l'augmentation mécanique liée à la loi des finances et de l'inflation, l'augmentation des produits fiscaux est annoncée à 1,7 %.

Les Droits de mutation sont orientés à la baisse.

La taxe sur la consommation électrique va, elle, diminuer, puisque le prix de l'électricité va baisser.

Fiscalité directe : vote des taux 2025

La municipalité maintient les taux d'imposition en vigueur.

	TAUX ANNEE 2024	TAUX ANNEE 2025
TAXE FONCIERE SUR PROPRIETES BATIES	51,35 %	51,35 %
TAXE FONCIERE SUR PROPRIETES NON BATIES	93,48 %	93,48 %

Historique de la fiscalité directe : les taux de 2015 à 2025

Le produit des taux d'imposition locaux a atteint chaque année, depuis 10 ans, les objectifs et l'équilibre budgétaire.

La municipalité maintient donc les taux d'imposition, fidèle à ses engagements.

RAPPEL :

À compter de 2020, et avec la réforme de la fiscalité directe locale, les taux communaux de TH ont été gelés à hauteur des taux de 2019, les communes ne votent plus le taux de la TH.

Le taux retenu était de 19,41 % en 2020, lequel est resté le même pour les résidence secondaire (THRS).

Avec la suppression de la TH sur les résidences principales, les communes rencontrent une perte de ressources.

Cette perte a été compensée, dès 2021, par le transfert aux communes de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties.

En absorbant le taux départemental, le taux de la TFB est passé à 51,35 % (29,90 % commune + 21,45 % département) en 2021.

Années Taxes	2015	2016	2017	2018	2019	2020 THRS	2021 THRS	2022 THRS	2023 THRS	2024 THRS	2025 THRS
TH en %	19,41	19,41	19,41	19,41	19,41	19,41	19,41	19,41	19,41	19,41	19,41
TFB en %	29,90	29,90	29,90	29,90	29,90	29,90	29,90	51,35	51,35	51,35	51,35
TFNB en %	93,48	93,48	93,48	93,48	93,48	93,48	93,48	93,48	93,48	93,48	93,48

DOTATIONS	2020 Réalisé en €	2021 Réalisé en €	2022 Réalisé en €	2023 Réalisé en €	2024 Réalisé en €	2025 Prévision en €
Dotation Globale de Fonctionnement	535 129	525 354	536 376	548 621	549 726	550 000
Dotation de Solidarité Rurale	664 357	715 931	775 356	834 997	886 541	886 000
Dotation Nationale de Péréquation	281 950	283 606	288 952	280 981	270 774	270 000
FCTVA				3 156	6 627	6 000
Autres produits exceptionnels (cpté 4718)	14 574	2 189,96			31 391 Aides pour élections, aide au recrutement d'un VTA (Volontaire Territorial en Administration)	0
CAF (cpté 7478)	93 174	89 289		105 033,89	76 304	0
Compensation TF	127 892	34 079	35 094	36 721	38 409	38 409
Autres attributions et participations			2 371	37 269	74 001 Dispositif cantine à 1 € et soutien financier Alcome	74 000
Recettes divers (cptés 742, 7482 et 747818)					36 299 (CAF PSO 35 740 € + dot élu 163 € + Compensation pref 396 €)	
TOTAL	1 717 076	1 650 448	1 638 149	1 846 778,89	1 970 072	1 824 409

Même si les enveloppes nationales sont annoncées légèrement à la hausse (DGF, DSR) dans le PLF 2025, **la raison budgétaire nous impose un alignement sur le réalisé 2024**. De plus, les montants des dotations n'ont pas encore été précisés par la DGCL.

Le FCTVA (en fonctionnement) **est calculé par rapport aux dépenses faites en 2024**, sur les comptes d'entretien du patrimoine et en fonction des travaux effectués en régie.

Les recettes de la CAF, liées à la rémunération du personnel de Mozaïka **seront versées, en 2025, sur le budget du Centre Social Municipal**.

Le remboursement de l'Etat concernant le dispositif de la cantine à 1 € est pérennisé.

PRODUIT DES SERVICES	2020 Réalisé en €	2021 Réalisé en €	2022 Réalisé en €	2023 Réalisé en €	2024 Réalisé en €	2025 Prévision en €
Concessions dans les cimetières	10 657	4 390	540	2 805	4 172	4 000
Stationnement	262	264				
Redevance occupation du domaine public	10 309	10 290	11 839	11 781	13 103	14 000
Redevance culturelle	1 243	1 329	1 748	1 857	705	0
Redevance sportive	2 330	2 595	425		0	
ALSH + Restauration scolaire + ALP	224 674	306 221	295 532	298 795	215 965	114 000
Jardins partagés	600	570	630	630	660	660
Remboursement budgets annexes	73 000	19 238			0	536 000
Location du matériel	250	500	450	900	1 102	1 050
<u>TOTAL</u>	323 325	345 397	311 164	316 768	235 707	669 710

Le budget du CCAS et le budget annexe de Mozaïka remboursent les rémunérations de leurs agents respectifs (105 000 € et 431 000 €).

La répartition des recettes liées au pôle jeunesse a évolué :

- 36 % de cantine sur le budget principal,
- 40 % pour l'ALSH budget centre social) et 24 % de périscolaire sur le budget du Centre Social Municipal.

L'accès à la bibliothèque étant maintenant gratuit, cette recette disparaît tandis que les autres restent globalement stables.

PRODUITS DE GESTION	2020 Réalisé en €	2021 Réalisé en €	2022 Réalisé en €	2023 Réalisé en €	2024 Réalisé en €	2025 Prévision en €
Locations	66 779	73 339	56 717	59 609	60 065	59 200
Remboursement rémunération du personnel	95 870	157 436	175 954	206 968	131 165	90 000
Remboursement chèque déjeuners + fourrière + Urssaf Ircantec + Sinistres	49 156	90 148	120 775	105 642	150 458	92 710
Opérations d'ordre de transfert entres sections (travaux en régie)	59 428	69 995	69 996	89 987	89 962	90 000
Produits de participations				224	269	0
Mandats annulés (cpte 773)	14 562	19 398		453	0	0
Produits des cessions d'immobilisations (cpte 775)	13 000			246 086	271 620	0
Reprises sur dépréciations des actifs circulants (cpte 7817)	10 000	3 788	4 208	50 000	40 000	20 000
<u>TOTAL</u>	308 795	414 104	427 650	758 969	743 539	351 910

Les locations correspondent à la location de la Poste, au loyer des antennes, de la salle des Fêtes.

À cela s'ajoutera, en cours d'année, la location de la toiture du Centre Technique Municipal (non pris en compte pour l'instant).

Les travaux réalisés en régie restent à un niveau stable.

Les remboursements de la rémunération du personnel en arrêt maladie, des chèques déjeuners ou des sinistres sont trop aléatoires pour être mieux estimés.

CONCLUSION DES RECETTES FINANCEMENT

Bien que les recettes de fonctionnement augmentent progressivement, chaque année, sans que la municipalité n'augmente ses taux de fiscalité, la conjoncture incertaine nous impose la prudence.

Il a donc été décidé un alignement sur le réalisé 2023.

RECETTES	2020 Réalisé en €	2021 Réalisé en €	2022 Réalisé en €	2023 Réalisé en €	2024 Réalisé en €	2025 Prévision en €
<u>TOTAL</u>	5 803 229	6 191 401	6 420 685	7 219 523	7 313 751	7 226 176

DÉPENSES FONCTIONNEMENT	2020 Réalisé en €	2021 Réalisé en €	2022 Réalisé en €	2023 Réalisé en €	2024 Réalisé en €	2025 Prévision en €
Charges à caractère général	1 222 121	1 458 110	1 061 069	1 477 214	1 445 009	1 566 697
Charges de personnel	2 766 386	2 850 399	3 069 251	3 456 734	3 463 440	3 572 470
Opérations d'ordre (amortissement)	476 467	424 166	484 644	737 942	796 144	630 000
Autres charges de gestion courante	415 579	418 499	785 932	818 985	816 990	1 193 755
Charges financières	145 906	133 615	121 264	111 002	191 843	260 753
Charges exceptionnelles	2 011	5 716	0	10 875	1 950	2 500
<u>TOTAL</u>	5 028 470	5 290 505	5 522 160	6 612 752	6 715 376	7 226 175

Les charges à caractères général sont stabilisées après l'augmentation de 2023 liée à l'inflation et à la forte hausse du prix des matières premières et de l'énergie).

Les primes d'assurance augmentent toujours (+ 5 % environ) tandis que l'assurance des risques statutaires semble stabilisée (à 175 000 €).

Concernant les charges de personnel, après les augmentations de la valeur du point d'indice de 2022 (+3,5 %) et 2023 (+1,5 %), elles sont aujourd'hui contenues (malgré l'augmentation du chèque déjeuner en 2024 et de la participation de la commune à la santé des agents en 2025).

Les autres charges de gestion courante sont constituées de la subvention que nous versons au Centre Social Municipal, largement en baisse, mais abondée cette année de la rémunération des agents qui y sont affectés.

Nos opérations d'ordre augmentent encore puisque les amortissements se font dès la première année au prorata-temporis.

Enfin, les charges financières sont impactées par le déblocage de nouveaux emprunts.

En complément des informations purement budgétaires, voici un focus sur le personnel en quelques chiffres.

En **2020**, la masse salariale réelle représentaient **2 670 516 €** soit environ **53,10 % des dépenses totales de fonctionnement**.

En **2021**, les dépenses réelles du personnel représentaient **2 692 963 €** soit **50,90 % des dépenses de fonctionnement**.

En **2022**, les dépenses réelles du personnel représentaient **2 893 297 €** soit **52,39 % des dépenses de fonctionnement**.

En 2023, les dépenses réelles du personnel représentent 3 249 766 € soit 51,04 %. (augmentation, sur une année pleine, de la valeur du point d'indice de 3,5 % en 2022 puis de 1,5 % en 2023).

En 2024, les dépenses réelles du personnel représentent 3 332 275 € soit 49,62 % des dépenses totales de fonctionnement.

La municipalité contient la **masse salariale** de la commune, et continue de faire de la **dé-précarisation de son personnel** une **priorité**.

Pour autant, la **Municipalité s'attache à maintenir un niveau d'effectif adapté** pour rendre un service de qualité à la population.

En **2025**, l'équipe municipale **procèdera à certains recrutements nécessaires** à son développement structurel et de service.

Effectifs	2020	2021	2022	2023	2024
Titulaires à Temps Complet	64	57	59	64	60
Titulaires à Temps Non Complet	8	8	8	6	7
Titulaires à Temps Partiel	3	3	3	2	2
Stagiaires à Temps Complet		5	4	3	5
Statut Contractuel	11	12	9	13	11
Apprenti			1	0	0
Total	86	85	84	88	85

Le montant des indemnités de fonction des élus locaux est fixé selon **l'échelle indiciaire de la fonction publique**. Il varie selon le mandat et la population de la collectivité.

Les indemnités de fonction des élus sont fixées par l'organe délibérant et constituent une dépense obligatoire pour la collectivité.

Ce principe a été aménagé pour les communes, en application de l'article L. 2123-20-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

L'ensemble des taux maximums d'indemnité de fonction fixés selon la strate démographique de la collectivité et le mandat des élus est rassemblé dans un barème.

Barèmes relatifs aux indemnités de fonction au 1^{er} janvier 2024 (depuis le 1^{er} janvier 2024, cet indice brut terminal de la fonction publique est de 1027 points, correspondant à l'indice majoré 835, soit 4 110,52 € mensuel).

Population de 3 500 à 9 999 habitants	Taux Maximal	Indemnité brute	Taux à St André	Indemnité brute à St André
Maire	55 %	2 260,78 €	48,61 %	1 998,12 €
Adjoints au Maire	22 %	904,31 €	20,51 % (7 adjoints)	843,06 €
Conseillers Municipaux Communes de moins de 100 000 habitants	6 % Dans la limite de l'enveloppe max du maire et ses adjoints	246,63 €	6,08 % (4 conseillers délégués)	249,91 €

En 2024, la commune a versé 4 345,25 € (sur un budget prévu de 6 000 €) aux organismes de formation.

La commune s'est acquittée de sa cotisation au Centre de Formation des Maires et des Élus Locaux pour 3 745,25 €.

Neuf jours de formation ont été suivis par les élus dont une payante (600 €).

« *Savoir lire et comprendre le budget communal* » (8 jours)

« *Savoir lire et comprendre le budget communal (niveau 2)* » (1 jour)

Objet	Nom Prêteur	Capital Emprunté / Taux	Date de réalisation	Capital restant dû au 31.12.2024	Date de fin
Nouveau Groupe Scolaire	Crédit Agricole	42 000 € à 4.91 %	31/10/2012	28 140,76 €	15/01/2038
Nouveau Groupe Scolaire	Crédit Agricole	428 280 € à 4.73 %	10/12/2012	171 312,00 €	25/12/2032
Nouveau Groupe Scolaire	Crédit Agricole	450 000 € à 4.98 %	10/10/2012	81 847,97 €	20/01/2027
Investissement 2007 Stade, Mairie, Restauration Scolaire	Crédit Agricole	1 600 000 € à 4.79 %	22/11/2007	511 854,63 €	22/11/2032
Refinancement Stade, Mairie, Restauration Scolaire	Crédit Agricole	1 220 000 € à 4.69 %	29/05/2008	35 882,12 €	25/06/2025
Investissement globalisé	Crédit Agricole	2 100 000 € à 4.87 %	10/11/2008	980 000 €	25/10/2038
Financement acquisitions foncières 2018	Crédit Mutuel	375 000 à 1.25 %	14/06/2018	221 077,33 €	30/06/2033
Transformation et aménagement Maison Bertrand	CAF	115 270 € à 0 %	26/05/2021	80 689,00 €	1 ^{er} /12/2031
Rénovation Extension École A. FRANK	Banque des Territoires	3 558 198 € à 3,6 %	28/11/2023	3 535 959,26 €	01/07/2063
Centre Technique Municipal	Banque des territoires	1 243 414 € à 3 %	01/11/2024	1 243 414 €	01/11/2049
Poste de Police Municipale	Banque des Territoires	214 997 € à 2,8 %	01/11/2024	214 997 €	01/11/2044
TOTAL		9 247 159 €		7 105 174,08 €	

L'état de la dette impacte aussi bien la section de fonctionnement (intérêts) que la section d'investissement (capital).

Au 1er janvier 2025, le capital restant dû s'élevait à 7 105 174,08 €.

ANNUITÉ DE LA DETTE	2020 Réalisé en €	2021 Réalisé en €	2022 Réalisé en €	2023 Réalisé en €	2024 Réalisé en €	2025 Prévision en €
Capital	272 175	273 859	286 832	288 337	306 013	404 590
Intérêts	147 806	135 687	123 388	111 029	129 474	241 759

INDICATEURS

Selon les chiffres connus à ce jour, **l'excédent de fonctionnement 2024 devrait se situer aux alentours de 598 011 € (Épargne brute).**

L'Épargne de Gestion (Excédent de fct – intérêts de la dette) **serait donc de 727 566 €.**

L'Épargne Nette (Épargne de Gestion – Remboursement du capital des emprunts) **devrait donc se situer autour de 421 552 €.**

La capacité de désendettement de la commune (Ratio Stock Dette / Épargne brute) **est aujourd'hui de 11,87 ans** mais tous les investissements réalisés ces dernières années ont permis de résorber le retard structurel de la commune.

	2025	2026	2027	2028	2029
REMBOURSEMENT CAPITAL	404 590 €	370 390 €	372 144 €	343 927 €	344 343 €
REMBOURSEMENT INTERETS	256 739 €	245 997 €	231 540 €	219 530 €	206 247 €
ANNUITE DE LA DETTE	661 329 €	616 387 €	603 685 €	563 457 €	550 590 €

Un maintien, voire une légère amélioration de l'épargne brute de la commune, permettra de revenir, fin 2026, à un taux de désendettement inférieur à 10 ans.

Comparaison de la dette de St André de Sangonis avec des communes de strate équivalente



**En cours de la dette de
Gignac en 2023
13 769 000 €
Soit 2 047 € / habitant**

**En cours de la dette de
Clermont l'Hlt en 2023
10 200 000 €
Soit 1 099 € / habitant**

**En cours de la dette de
Castries en 2023
6 371 000 €
Soit 976 € / habitant**

En-cours de la dette fin 2024 St André de Sangonis	7 105 174 € Soit 1 097 €/habitant
En-cours de la dette fin 2025 St André de Sangonis	6 700 584 € Soit 1035 €/habitant
En-cours de la dette en 2026 St André de Sangonis	6 330 194 € Soit 977 €/habitant

**En cours de la dette de
Lodève en 2023
11 188 000€
Soit 1 469 € / habitant**

**En cours de la dette de
Gigean en 2023
7 837 000 €
Soit 1 180 € / habitant**

**En cours de la dette de
Sérignan en 2023
8 312 000 €
Soit 1 041 € / habitant**

RECETTES INVESTISSEMENT	2020 Réalisé en €	2021 Réalisé en €	2022 Réalisé en €	2023 Réalisé en €	2024 Réalisé en €	2025 Prévision en €
Amortissement	476 466	424 166	484 644	737 942,38	796 144	580 000
Solde exécutoire reporté	1 871 770	1 701 021	1 768 946	1 993 821,49	55 385	2 408 602
FCTVA	83 088	164 326	205 762	289 521,16	655 207	790 000
Taxe Aménagement	29 788	104 184	167 536	289 102,19	99 033	100 000
Subventions	77 459	138 544	378 819	279 936,02	621 156	2 395 304
Produits de cessions	0	0	0	0	0	320 000
Affectation résultat fonctionnement	532 191	770 996	900 874	898 525,53	581 334	598 090
Total	3 070 762	3 303 237	3 906 581	4 488 848,77	2 808 259	7 191 997

Les recettes sont principalement constituées du **fonds de compensation de la TVA sur les investissements** de l'année précédente, de la **taxe d'aménagement**, des **dotations aux amortissements** et des **résultats des exercices précédents**.

Le **solde d'exécution** reporté s'élève à **2 408 602 €**. C'est ce qui constitue la trésorerie de la commune.

L'objectif 2024 de reconstituer celle-ci est réalisé.

Le **résultat de fonctionnement « affectable »** en investissement s'élève à **598 090 euros**.

La **vente du terrain des actuels ateliers municipaux** s'élève à **320 000 €** (qui représente le solde de la vente de 670 000 €).

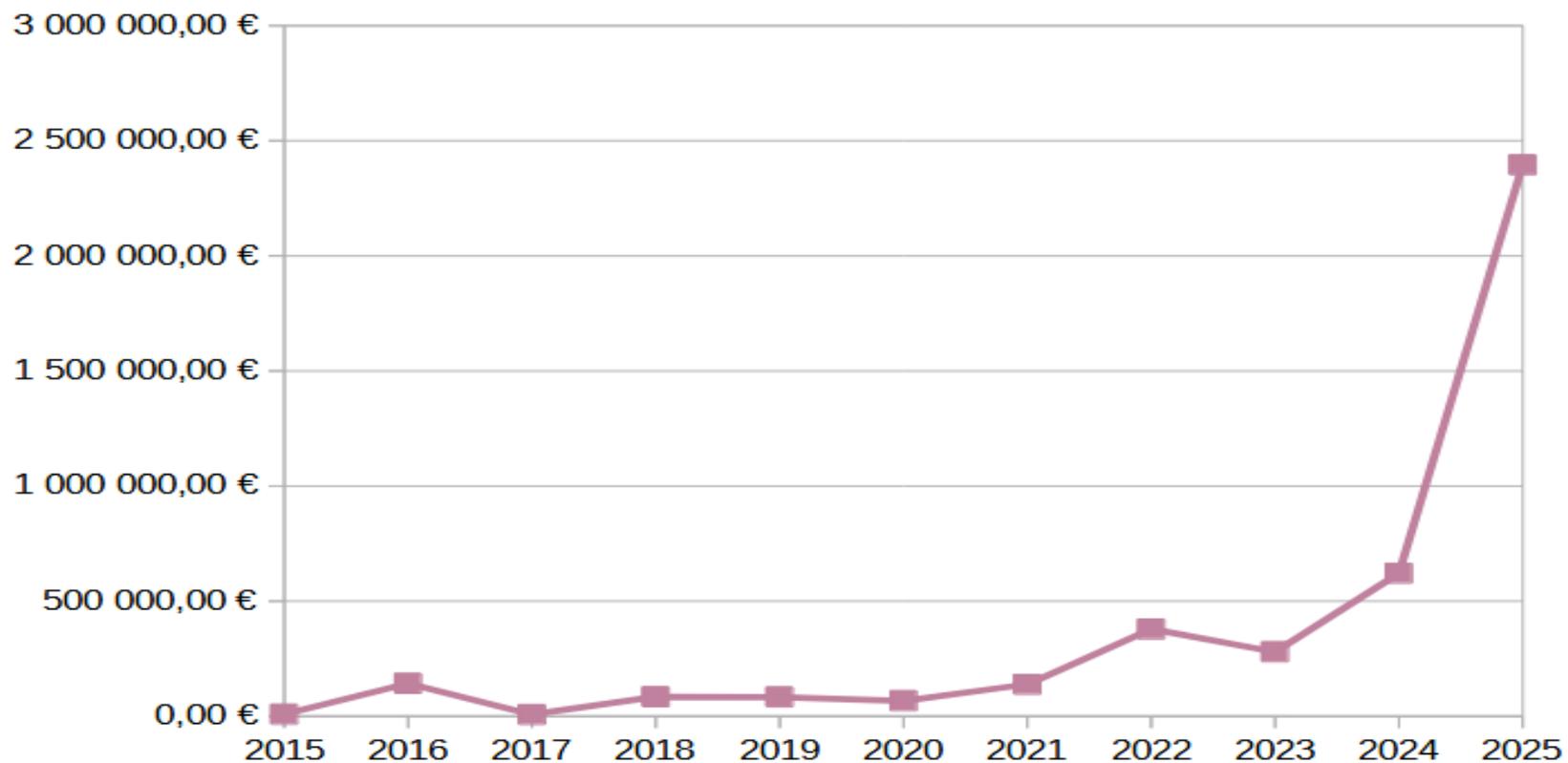
Les **amortissements** sont estimés à **580 000 €**, le **FCTVA** à **790 000 €** (**Cours de la place, Ecole A. Frank, CTM, Poste de Police...**).

Enfin, **2 395 304 € de subventions** nous ont déjà été notifiées et restent à percevoir.

Ainsi, les **recettes d'investissement** seraient d'environ **7 191 997 €**.

INVESTISSEMENTS > RECETTES > SUBVENTIONS OBTENUES / NOTIFIÉES

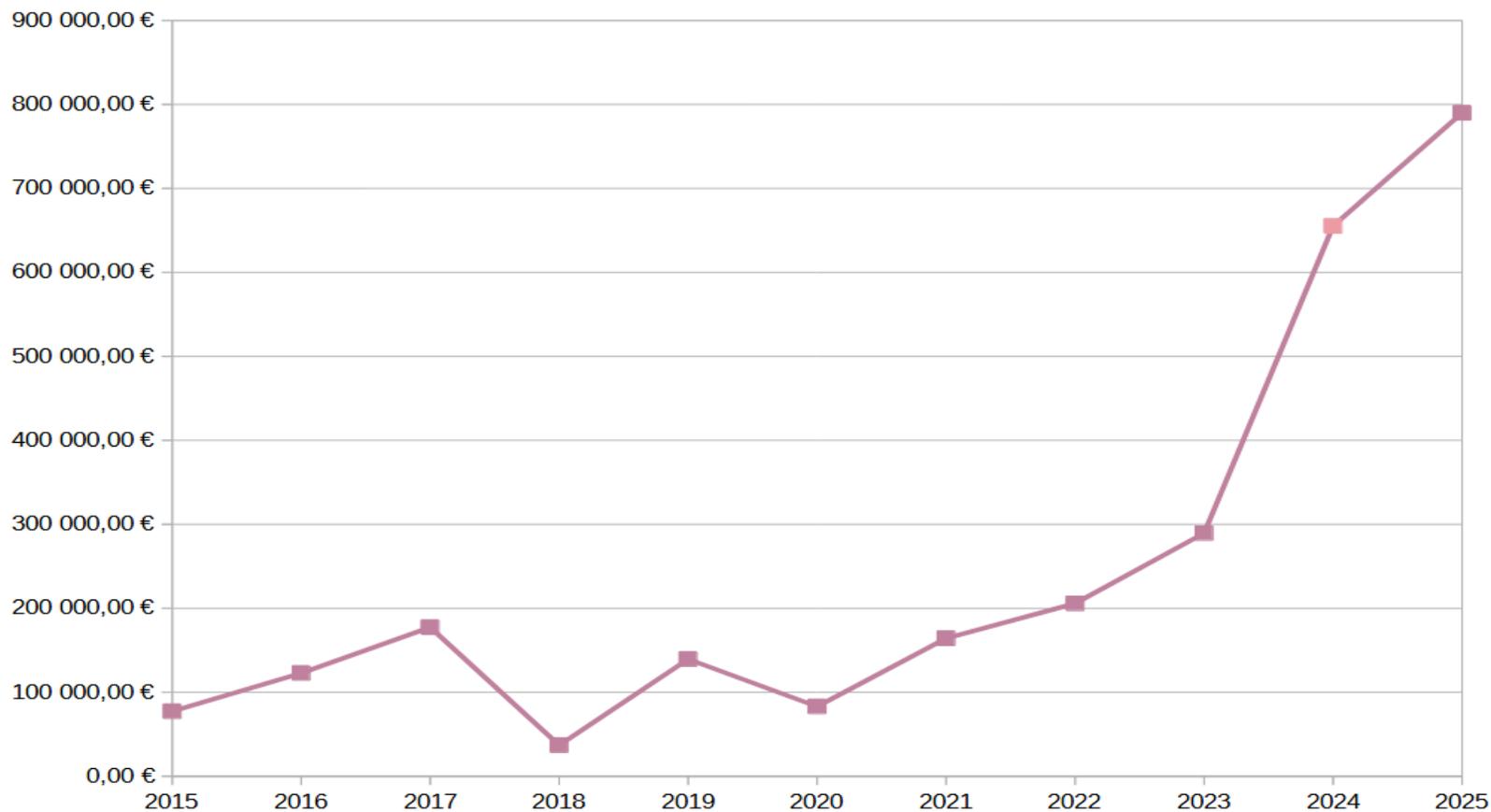
Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Subventions	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévision
Subventions	8 657 €	142 616 €	7 547 €	84 320 €	83 600 €	67 459 €	138 543 €	378 819 €	279 936 €	621 156 €	2 395 304 €



Le montant des subventions obtenues ces dernières années démontre la qualité du travail réalisé par les services municipaux dans les montages financiers et la recherche de financement.

INVESTISSEMENTS > RECETTES > FCTVA

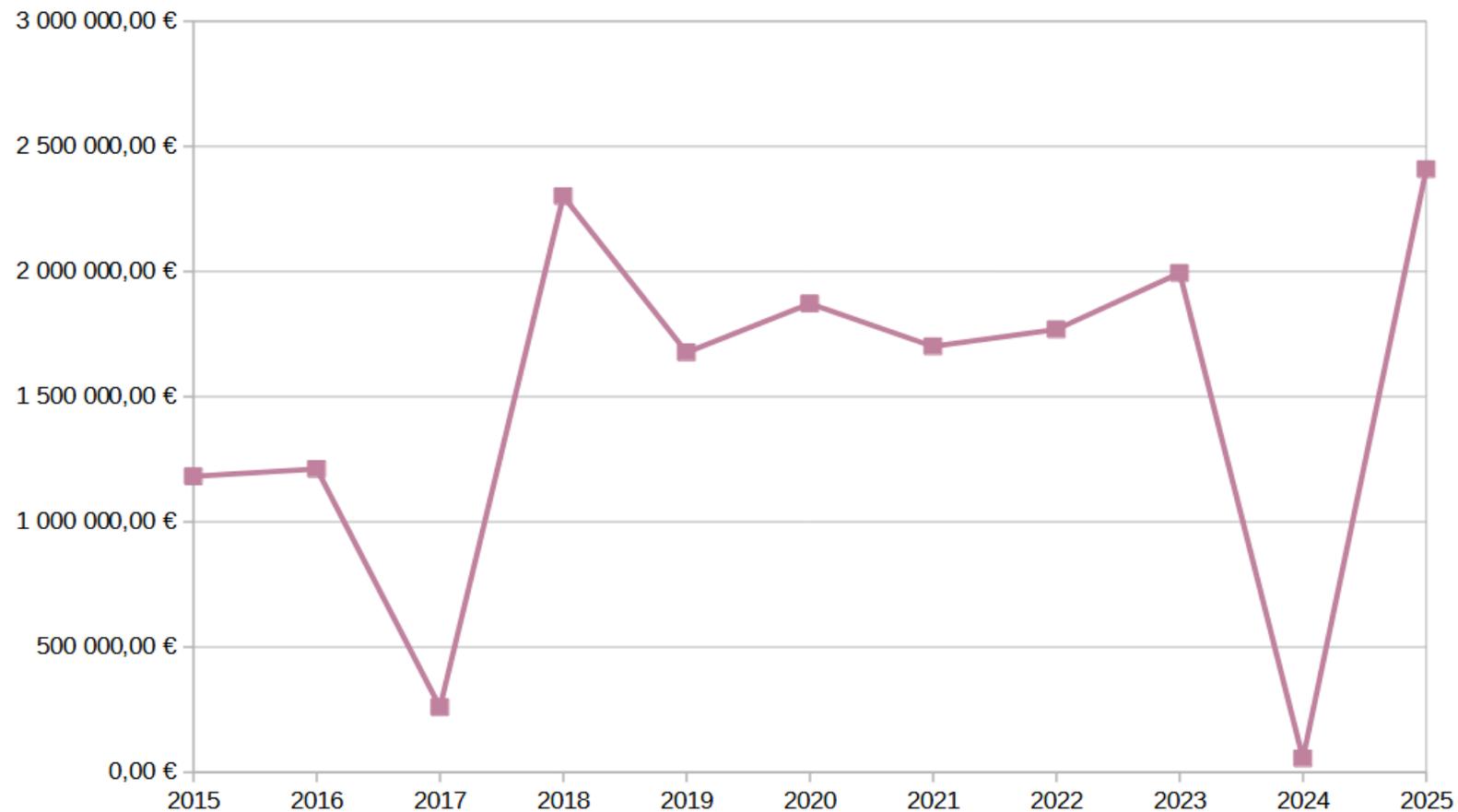
Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
FCTVA	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévision
FCTVA	77 341 €	122 833 €	177 366 €	36 955 €	139 495 €	83 087 €	164 325 €	205 762 €	289 521 €	655 207 €	790 000 €



Le montant du FCTVA (qui dépend de l'investissement de la commune au cours de l'année N-1) démontre le dynamisme de la commune ces dernières années.

INVESTISSEMENTS > RECETTES > SOLDE D'EXÉCUTION REPORTÉ

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Solde Ex.	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévision
Solde Exécut°	1 181 811 €	1 211 424 €	259 600 €	2 301 349 €	1 676 957 €	1 871 770 €	1 701 020 €	1 768 945 €	1 993 821 €	55 385 €	2 408 602 €



Le solde d'exécution reporté constitue la trésorerie de la commune, elle a été reconstituée (*Objectif 2024 rempli*).

En 2024, plusieurs chantiers ont été achevés ...

Cours de la Place, Construction des Services Techniques, Poste de Police municipale, Feux tricolores carrefours, logement du gardien du gymnase.

D'autres sont largement entamés ... ou en voie de finalisation :

Extension - Rénovation de l'école Anne Frank, Cours Grégoire (phase 1), installation DAB, piste d'éducation à la prévention routière, passerelle rue du Souvenir Français, passage progressif de l'Éclairage Public au LED, aménagement trottoir Route de Montpellier.

Les études, préalables indispensables aux projets, ont été menées ou lancées :

Études pour la médiathèque, pour le stade Sangonis, pour la vidéoprotection et la sécurisation des bâtiments.

2024:
État des principaux Restes À Réaliser (RAR)

Rénovation École GAUBIL 47 381 €

Aménagement Logement Gardien du Stade 13 226 €

Aménagement local DAB 22 941 €

Façade Bains douches 27 894 €

Chauffe-eau vestiaire du stade 54 955 €

Passerelle cimetière 19 001 €

Marquage Prévention routière 6 900 €

Aménagement PMR Salle des Fêtes 7 569 €

Remplacement Luminaires EP 25 128 €

Presbytère Médiathèque 448 545 €

École Anne FRANK 78 949 €

CTM 113 338 €

Dévoisement Chemin des Fontanelles 16 549 €

Amélioration Réseau pluvial 10 896 €

Aménagement piéton Route de Montpellier 13 368 €

Diagnostic phytosanitaire 1 148 €

Réfection Cours Grégoire 274 799 €



Future Médiathèque



Services Techniques Municipaux

2025 – PERSPECTIVES

Isolation et toiture Hôtel de ville 26 000 €

Travaux École R. Gaubil 7 000 €

Mobilier urbain 20 000 €

Éclairage public 50 000 €

Branchement Enedis et Telecom 25 000 €

Travaux réseaux secs 25 000 €

Charriot élévateur Services Techniques 28 000 €

Fourgon Services Techniques 30 000 €

Équipements Services Techniques 17 000 €

CSU et extension vidéo protection 65 000 €

Stade Sangonis pelouse synthétique 926 068 €

Médiathèque 837 000 €

Extension Anne Frank 2 214 000 €

Aménagement Randon (Mozaïka) 130 000 €

Phase 2 Cours Grégoire 286 000 €

Aménagement PMR av de Lodève-Rue Léonce Gabaudan et av de Montpellier-Rue des fontaines 50 000 €

Voiries diverses 243 775 €



2024

- Acquisition véhicule électrique 22 163 € (renouvellement progressif du parc)
- Passage au LED éclairage public 9 760 €
- Passage au LED dans les bâtiments 832 €
- Rénovation LED de l'éclairage du Stade Sangonis 59 091 €
- Rénovation Ballons thermodynamiques Vestiaires Stade Sangonis 54 955 €
- Autonomie électrique (via panneaux photovoltaïques) de la Maison Paulette AYOT 1 200 €
- Pistes Cyclables PMR



2025

- Panneaux photovoltaïques Anne Frank 88 875 € (mise en place des panneaux et raccordement Enedis)
- Rénovation de l'isolation Hôtel de Ville 25 015 €
- Rénovation École Randon
- Rénovation Gaubil (remplacement menuiseries et porte) 39 484 €
- Plantations arbres Cours Grégoire
- Mesures compensatoires espèces protégés à la Médiathèque 29 926,80 €
- Pistes cyclables/PMR (cheminement doux)
- Conteneurs enterrés 15 000 €
- Parc à vélo



Les autorisations de programme

Des autorisations de programme et des crédits de paiement sont nécessaires pour la construction de l'Ecole Anne Frank et des bâtiments municipaux (délibération 2024-12-11 du 11/12/2024).

Cette délibération est revue ainsi (cependant, elle est susceptible d'être modifiée dans le cadre de la préparation budgétaire) :

Anne Frank:

Coût Opération : 5 268 702 €

Emprunt réalisé en 2023 : 3 558 198 €

AP 2024	3 685 441,43 €
AP 2025	1 583 260,57 €
CP 2024	Emprunt 3 558 198 € Autofinancement 127 243,43 €
CP 2025	FCTVA 604 559,81 € Autofinancement 718 982,70 €
CP 2026	FCTVA 259 718,06 €

Les bâtiments municipaux :

Coût Opération : 1 396 177 €

Emprunt réalisé en 2024 : 1 243 414 €

AP 2024	1 396 177 €
CP 2024	Emprunt 1 243 414 € Autofinancement 152 763 €

Une nouvelle autorisation de programme sera proposée pour la Médiathèque

Le centre socio-culturel et sportif Mozaïka c'est :

- Un équipement à proximité des habitants, qui rassemble autour des questions de vie quotidienne, de la famille et de l'accès aux droits,
- Une équipe de professionnels qui mettent leurs compétences au service des habitants,
- Des services et activités ouverts à tous,
- Un lieu de participation pour l'animation de la vie sociale,
- Un lieu où des travailleurs sociaux, des élus, des associations, des bénévoles, travaillent ensemble.



SES MISSIONS

- Faire une place aux Saint-Andréens pour que chacun puisse participer à l'animation de la vie locale, dynamiser le territoire et favoriser le lien social.
- Offrir un lieu d'accueil, d'information et un espace numérique pour informer sur la vie de la commune, les activités, les associations... mais aussi orienter et accompagner dans les démarches quotidiennes grâce à un ordinateur en libre accès.
- Proposer un soutien aux associations ainsi qu'aux initiatives individuelles et collectives afin de coordonner l'offre associative du territoire.

Centre Communal Social Mozaïka

La section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement Mozaïka					
		Réalisé au 31/12/2022	Réalisé au 31/12/2023	Réalisé au 31/12/2024	Proposition 2025
OO2	Solde d'exécution fonctionnement reporté			19 651,22 €	
O11	Charges à caractère général	481 096,99 €	461 877,25 €	444 062,01€	903 960 €
65	Autres charges courantes			2 317,25 €	1 000 €
O42	Opérations d'ordre (amort)	2 505,20 €	4 007,21 €	8 093,14 €	13 301 €
		483 602,19 €	465 884,46 €	474 123,62 €	918 261 €

Les dépenses de fonctionnement se composent principalement de l'animation gérée par UFCV, mais aussi de l'ALSH Ado, de l'acquisition de fournitures sportives, de permanences juridiques ...

Cette année, et par transparence, les dépenses du personnel sont inscrites dans les charges à caractère général afin de rembourser la commune (431 000 €).

Recettes de fonctionnement Mozaïka					
		Réalisé au 31/12/2022	Réalisé au 31/12/2023	Réalisé au 31/12/2024	Proposition 2025
OO2	Solde d'exécution fonctionnement reporté		14 050,00 €	0	38 923,15 €
70	Produits des services	133 659,28 €	123 717,09 €	209 617,42 €	210 500 €
74	Dotations	393 302,57 €	285 006,55 €	279 956,15 €	643 037,85 €
75	Autres produits de gestion courante	22 196,90 €	23 459,60 €	23 473,20 €	25 800 €
		526 961,85 €	446 233,24 €	513 046,77 €	918 261 €

Les produits des services progressent, la subvention de fonctionnement versée par la commune est ajustée à la baisse (235 000 € au lieu de 240 000 €).

Le chapitre 75 correspond à la location du complexe par le collège.



La section d'investissement

Dépenses d'investissement Mozaïka					
		Réalisé au 31/12/2022	Réalisé au 31/12/2023	Réalisé au 31/12/2024	Prévision 2025
OO1	Solde exécution section investissement reporté	€ -	12 559,15 €	0	
21	Immobilisations corporelles	15 064,35 €	43 635,96 €	7 406,30 €	10 400 €
		15 064,35 €	56 195,11 €	7 406,30 €	10 400 €

En 2024, Mozaïka a acquit du matériel sportif ainsi que du mobilier.

A cette étape de la préparation budgétaire, Mozaïka peut rajouter 23 116,06 € de dépenses d'investissement.

Recettes d'investissement Mozaïka					
		Réalisé au 31/12/2022	Réalisé au 31/12/2023	Réalisé au 31/12/2024	Prévision 2025
OO1	Solde exécution section investissement reporté				20 316,06 €
O40	Opérations d'ordre	2 505,20 €	4 007,21 €	10 000,00 €	12 000 €
10	Dotations		51 506,56 €	2 471,15 €	1 200 €
13	Subventions			10 000,00 €	0
		2 505,20 €	55 513,77 €	22 471,15 €	33 516,06 €

Les opérations d'ordre (les amortissements) augmentent en raison des immobilisations acquises en 2024. Les dotations correspondent au FCTVA (16,4 % des dépenses d'investissement de 2024).